

## **Extrait des délibérations du CONSEIL de la Communauté SUD GOELO du jeudi 3 juin 2010**

L'an deux mille neuf, le 3 juin 2010 à 17.30 heures, les membres du Conseil de la Communauté SUD GOELO se sont réunis au 22, rue Pasteur à ETABLES SUR MER, sur la convocation qui leur a été adressée par Loïc RAOULT, le Président en date du 27 mai 2010

### **ETAIENT PRESENTS :**

**BINIC** : Christian URVOY, Marie Françoise LE LEPVRIER, Philippe GUEGAN, Frédéric BERROD  
**ETABLES SUR MER** : Marcel PINCEMIN, Jacques DUMORTIER, Hervé THORAVALE, Gilbert BERTRAND  
**LANTIC** : Hugues LESAGE, Christian LE MAITRE, Nicolas HEURTEL  
**PLOURHAN** : Loïc RAOULT, Philippe VIRTHE, André SALAUN  
**SAINT-QUAY-PORTRIEUX** : Dominique BLANC, Mariannick KERVOELEN, Mathieu TANON, Georges BREZELLEC  
**TREVENEUC** : Louis GAUFFENY

### **ETAIENT ABSENTS ET REPRESENTES :**

**SAINT-QUAY-PORTRIEUX** : Isabelle QUERE par Dominique BLANC, Martine POIGNONNEC par Mathieu TANON  
**TREVENEUC** : Daniel NORMAND par Louis GAUFFENY

### **ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :**

**BINIC** : Jessica APPERCE, Anne LE ROY

**SECRETARE DE SEANCE** : Louis GAUFFENY

Assistaient également à la séance : Christophe THEZE, directeur, Anne CHATTON secrétaire

## **DELIBERATION N° 2010-071**

### **Logiciel Assainissement non collectif**

Grâce à une base de données des habitations dotées d'un assainissement non collectif, le logiciel d'assainissement non collectif permet de gérer les diagnostics de l'existant, les contrôles du neuf et les réhabilitations.

L'intégralité des dossiers y sera enregistrée avec possibilité de réaliser du publipostage, d'éditer les rapports de visite, les courriers pour la prise de rendez vous dans le cadre du contrôle de bon fonctionnement par exemple, des exports statistiques sont également possibles pour aider à la rédaction du rapport annuel...

Quatre demandes ont été adressées à des distributeurs de logiciel.

Seuls deux ont répondu et se sont déplacés pour une démonstration auprès de nos services.

Vu l'avis du bureau en date du 25 mai 2010

Après en avoir délibéré et après vote à l'unanimité,

Le conseil communautaire :

- Approuve l'acquisition du logiciel VISIOANC, distribué par le bureau d'études MESOTECH pour un montant total de 3 780.00 €HT soit 4 520.88€ TTC comprenant une licence à 1 900.00€ HT, une formation à distance à hauteur de 440.00€, un module de création de fichiers RolMre, un module facturation, l'option d'intégration des données cadastrales par commune pour 40€ par commune soit 240€, l'option d'intégration des bases au format MBD pour 1 200.00€HT.

- Accepte la validation d'une maintenance annuelle d'un montant de 635.00€ HT par an

- Autorise le Président à signer tout document relatif à cette délibération.